

24/02/2021

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Conseil Municipal
du 19 mars 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ville de
Wissembourg

Auteur de la note : service des finances de la ville de Wissembourg (M. WITWICKI)
Note disponible sur simple demande adressée au service des finances
Sources : CA 2015 – CA 2020 (budget principal et budgets annexes)

Sommaire

BUDGET VILLE	3
I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF	3
II. SECTION DE FONCTIONNEMENT	4
1. Recettes réelles	4
2. Dépenses réelles	6
III. L'AUTOFINANCEMENT	8
IV. SECTION D'INVESTISSEMENT	9
V. L'ENDETTEMENT	10
1. Evolution rétrospective de la dette	11
2. Capacité de désendettement	12
BUDGET EAU	13
I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF	13
II. SECTION D'EXPLOITATION	13
1. Recettes réelles	13
2. Dépenses réelles	14
III. L'AUTOFINANCEMENT	15
IV. SECTION D'INVESTISSEMENT	15
V. L'ENDETTEMENT	16
1. Evolution rétrospective de la dette	16
2. Capacité de désendettement	16
BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES	17
I. SECTION DE FONCTIONNEMENT	17
1. Recettes réelles	17
2. Dépenses réelles	18
II. SECTION D'INVESTISSEMENT	20
BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE	20
BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE	21
BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS	21
BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL	22

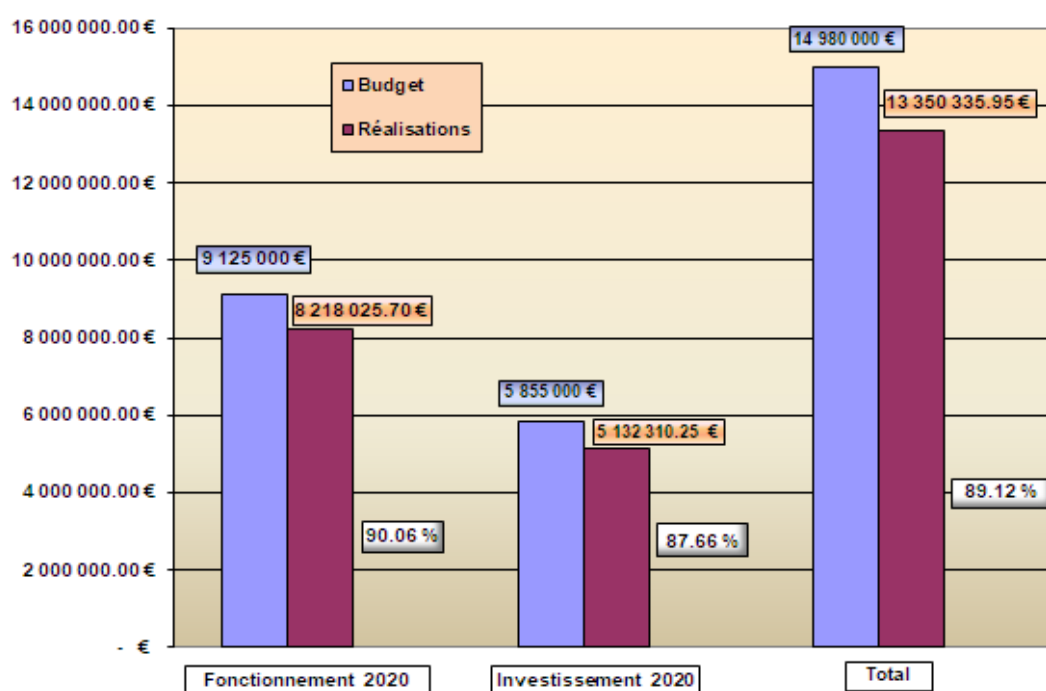
BUDGET VILLE

I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif dresse le bilan des dépenses (mandats) et des recettes (titres) effectuées par la collectivité sur un exercice donné. Il permet notamment d'apprécier la réalisation et la gestion effective du budget voté et constitue un arrêté des comptes de l'ordonnateur.

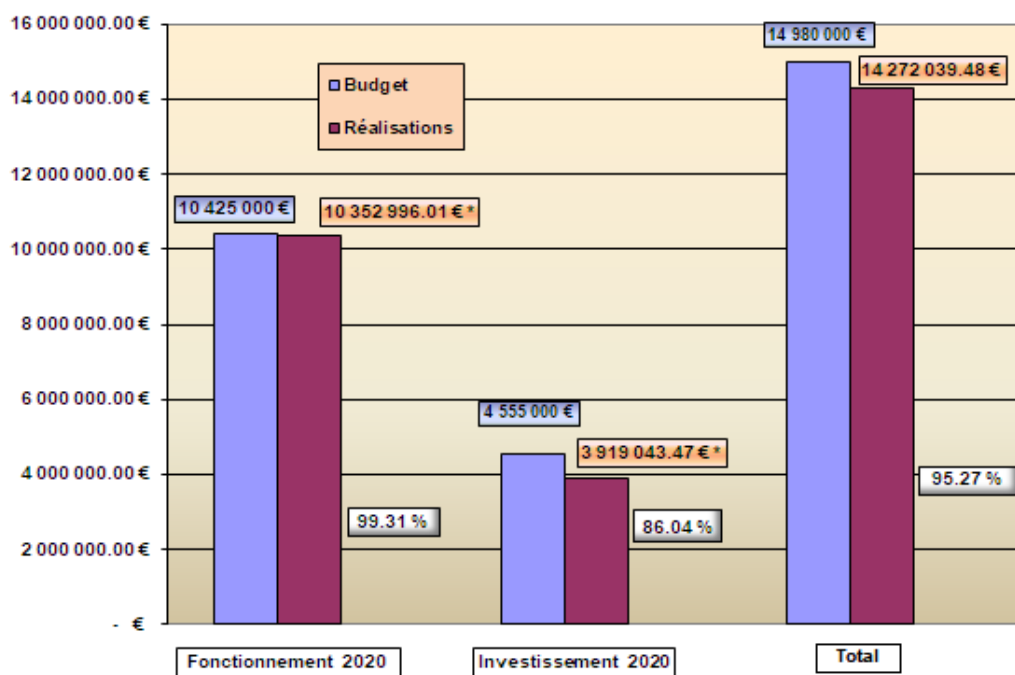
Au niveau des dépenses réelles, le budget 2020 a été réalisé à 89,12 %.

Voici un graphique retraçant ce taux de réalisation pour l'exercice 2020 :



Au niveau des recettes réelles, le budget 2020 a été réalisé à 95,27 %.

Voici un graphique retraçant ce taux de réalisation pour l'exercice 2020 :



* en retraitant les recettes liées aux cessions immobilières

L'exercice 2020 se clôture avec un excédent de fonctionnement au 31/12/2020 de 1 557 500,75 €. Compte tenu du solde d'exécution d'investissement 2020 (- 635 797,22 €) et du solde des crédits reportés en 2021 (- 393 000 €), l'excédent de fonctionnement réel disponible au 31/12/2020 pour l'exercice 2021 s'élève à 528 703,53 €.

En retraitant le montant des cessions immobilières (267 800 €), l'autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2020 (hors excédent reporté) s'élève à 1 910 232,23 €.

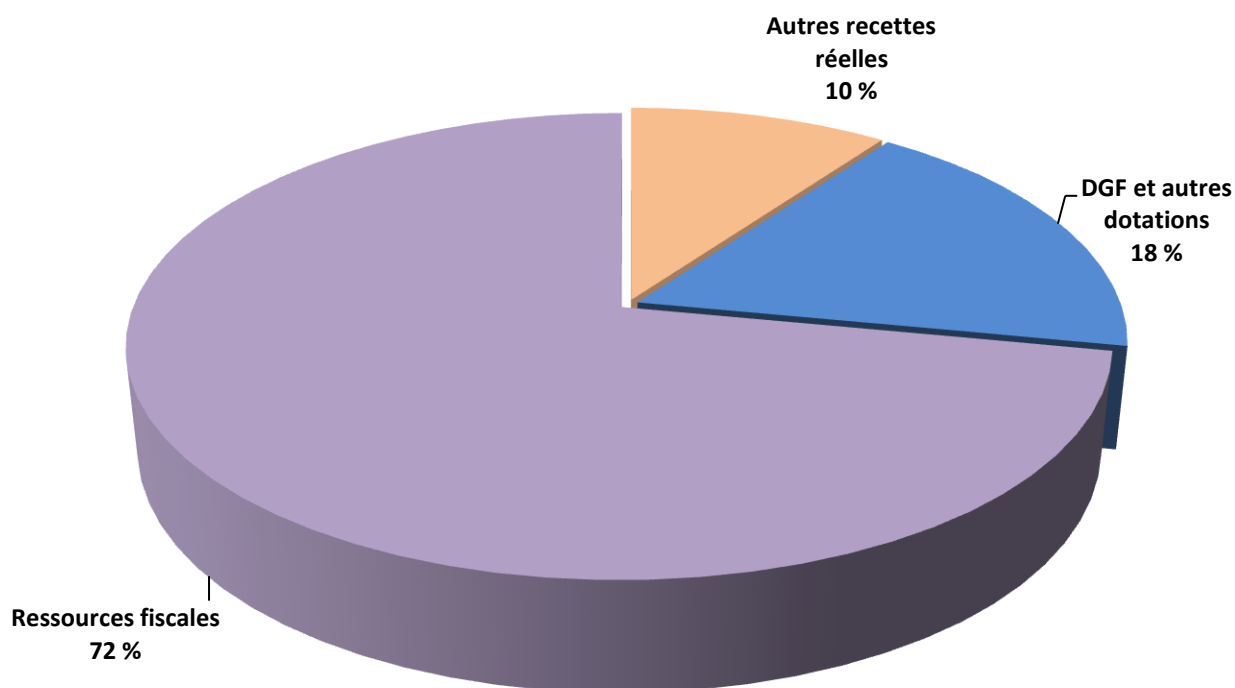
Cet autofinancement est en hausse de 32,34 % par rapport à celui de 2019 (+ 466 754,86 €).

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles sont principalement constituées par les ressources fiscales (impôts et taxes), les dotations et participations ainsi que les autres recettes réelles (produits des services et domaines, autres produits de gestion courante, ...).

Voici la structure des recettes réelles de fonctionnement pour l'exercice 2020 (hors cessions immobilières) :



Le montant total de ces recettes réelles (hors cessions immobilières) s'élève à 10 128 257,93 € pour l'exercice 2020.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les 6 dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ressources fiscales	6 618 058.07 €	6 865 702.47 €	7 120 271.55 €	7 225 081.30 €	7 222 480.64 €	7 271 394.82 €
Dotations et participations	2 294 801.06 €	2 132 324.75 €	2 145 047.05 €	1 943 696.33 €	1 821 154.48 €	1 817 395.92 €
Autres recettes réelles	948 337.90 €	1 300 551.62 €	1 329 876.82 €	1 309 784.29 €	1 430 632.35 €	1 039 467.19 €
Total recettes réelles de fonctionnement	9 861 197.03 €	10 298 578.84 €	10 595 195.42 €	10 478 561.92 €	10 474 267.47 €	10 128 257.93 €

On peut clairement constater une baisse des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions immobilières) de 3,30 % (- 346 009,54 €) entre 2019 et 2020.

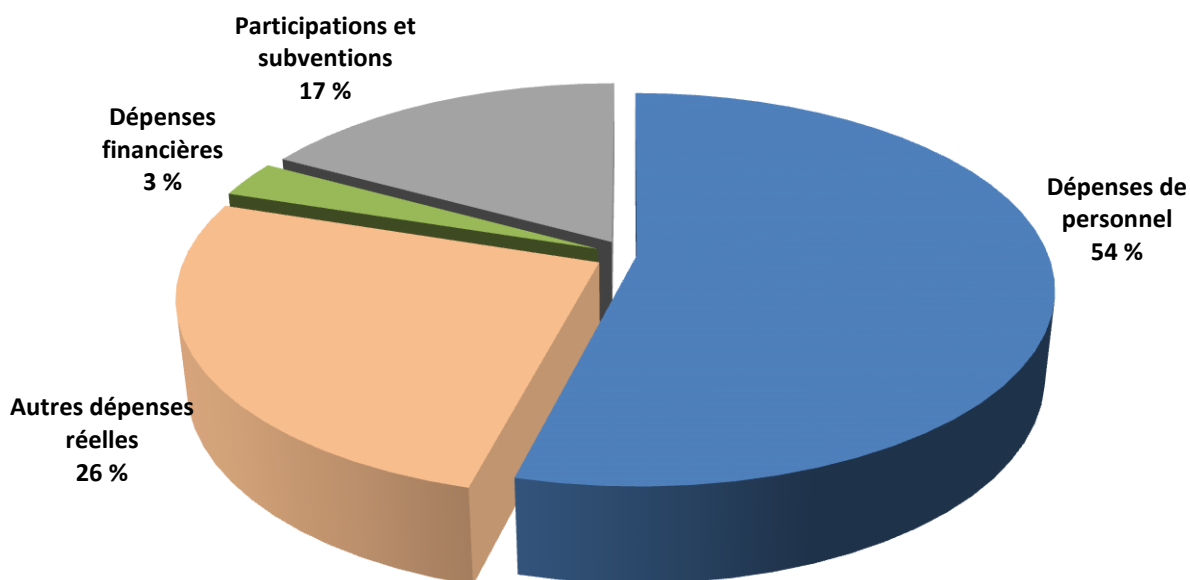
Cette baisse s'explique par une baisse importante des autres recettes réelles de près de 391 165 € et notamment au niveau des recettes brutes de ventes de bois (- 255 548 €), des redevances de services (- 28 577 € dont notamment au niveau de l'Ecole des Arts (- 22 488 €) due à la crise sanitaire), des recettes de mise à disposition de personnels (- 19 363 €), des remboursements et versements liés au personnel (- 31 042 €), des recettes de location (- 15 662 €) et des recettes liées aux indemnités de sinistre (- 25 612 €), **conjuguée à une**

légère baisse des dotations et participations de près de 3 759 € (baisse de la DGF de 27 285 € compensée en partie par une augmentation des compensations fiscales 18 330 €) et à **une augmentation globale des ressources fiscales de près de 48 914 €** (liée notamment à une augmentation des recettes des 4 taxes (TH, TF, CFE) de près de 91 166 € (rôles supplémentaires), à une augmentation de recettes liée à la taxe sur l'électricité de près de 19 806 €, à une augmentation des recettes de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises de près de 33 734 € (encaissement des recettes N-1), à une baisse des droits de place liée à la crise sanitaire de près de 42 437 € (Noël, Pentecôte,...), à une baisse des recettes de taxes additionnelles de droits de mutation de près de 22 900 €, à une baisse des recettes liée à la taxe locale sur la publicité extérieure (suppression de cette taxe à compter de 2020) de près de 40 686 €.

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles sont constituées par les dépenses de personnel, les participations et subventions, les dépenses financières (intérêts de la dette) et les autres dépenses réelles (dépenses courantes, les versements liés aux fonds de péréquation, ...).

Voici la structure des dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2020 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève pour l'exercice 2020 à 8 218 025,70 €.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les 6 dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses de personnel	4 286 815.35 €	4 468 300.84 €	4 555 573.09 €	4 430 053.84 €	4 606 852.02 €	4 454 350.97 €
Participation et subventions versées	1 584 292.60 €	1 827 062.68 €	1 640 436.19 €	1 522 506.45 €	1 439 856.30 €	1 378 826.04 €
Dépenses financières	328 821.09 €	288 994.43 €	270 869.03 €	264 843.43 €	249 526.43 €	235 935.86 €
Autres dépenses réelles	2 513 618.28 €	2 376 177.21 €	2 514 122.57 €	2 560 444.30 €	2 734 555.35 €	2 148 912.83 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	8 713 547.32 €	8 960 535.16 €	8 981 000.88 €	8 777 848.02 €	9 030 790.10 €	8 218 025.70 €

On peut clairement constater une baisse importante des dépenses réelles de fonctionnement de 9 % (- 812 764,40 €) entre 2019 et 2020.

Cette baisse s'explique principalement par la conjonction de plusieurs paramètres : tout d'abord, **une baisse des dépenses de personnel de près de 152 501 €** (liée notamment à l'impact de la suppression du poste de chef de cabinet à compter de juillet 2020 (- 47 800 €) à un recours moins important à du personnel pour la piscine - 2 mois d'ouverture en 2020 en comparaison aux 3 mois en 2019 - (- 19 060 €), à un recours moins important à du personnel extérieur pour l'entretien des espaces verts et la surveillance des lieux de culte (- 17 865 €), à des départs de personnel non remplacés en 2020 (- 52 000 €) notamment au niveau de la médiathèque et du chargé d'animations, à une baisse de certaines cotisations (centre de gestion – CNFPT) de 6 500 € et à une baisse du montant versé au niveau des titres déjeuner (- 6 000 €), **une baisse des subventions et participations versées de près de 61 030 €** (liée notamment à une baisse des subventions versées de près de 80 247 € (-14 000 € au niveau du festival international de musique, - 13 588 € au niveau des animations d'été, - 2 800 € au niveau du ciné-club, - 39 793 € au niveau de l'enveloppe des subventions diverses, - 3 000 € au niveau de l'Amicale du personnel, - 2 970 € au niveau des subventions Sport Jeunes et - 2 676 € au niveau des sorties scolaires) conjuguée à une hausse des participations versées de près de 12 262 € (notamment + 18 330 € au niveau du sivu forestier et - 5 551 € au niveau du Parc Régional des Vosges du Nord), à une hausse de 10 000 € de la subvention de fonctionnement versée au budget annexe de la NEF et à une baisse du montant des cotisations de retraite (- 2 816 €), **à une baisse des dépenses financières de près de 13 591 €** (liée principalement à une baisse des intérêts de la dette (- 9 570 €) et une baisse des frais de dossier (- 3 990 €), **et à une baisse importante des autres dépenses réelles de près de 585 643 €** (liée notamment à une baisse des dépenses liées aux festivités (Noël, Pentecôte, Outrefestival,...) - 217 358 € une baisse des dépenses liées aux frais de communication - 82 362 €, à une baisse des dépenses liées au salon du livre (pas de salon en 2020) – 14 276 €, à une baisse des dépenses de chauffage et d'électricité (notamment liée aux fermetures temporaires d'écoles en 2020) - 20 144 €, à une baisse des dépenses de carburant (liée notamment à l'annulation de certaines festivités) - 12 685 €, à une baisse des dépenses d'alimentation - 13 600 €, à une baisse des dépenses d'achat d'eau - 7 560 € liée notamment à la piscine, à une baisse des dépenses de prestations de services (redevances des ordures ménagères, interventions clowns à l'hôpital,

traitement des déchets, traitement collections du musée) - 31 390 €, à une baisse des dépenses de location (véhicules, conteneurs, matériels) - 8 258 €, à une baisse des dépenses externalisées d'entretien des espaces verts et bâtiments communaux (plus de travaux réalisés en interne) - 38 700 €, à une baisse des dépenses d'entretien de voirie - 28 910 €, à une baisse importante des travaux d'entretien de bois et forêts sous-traités à des entreprises privées - 86 560 € (une partie a été transférée au sivu forestier), à une baisse des dépenses de frais d'études - 22 980 €, à une baisse des dépenses de formation (liée à la crise sanitaire) - 19 728 €, à une baisse des dépenses d'abattage et l'élagage d'arbres - 14 108 €, une baisse des dépenses d'honoraires (TLPE, Forum de l'immobilier, frais portage de l'ancienne sous-préfecture) - 21 830 €, à une baisse des dépenses liées au transport scolaire (moins ou pas de sorties scolaires ou sorties piscines) - 13 404 € conjuguée à une hausse des dépenses d'achat de masques + 50 910 €, de gel hydroalcoolique + 6 800 € due à la crise sanitaire et une hausse des dépenses externalisées de nettoyage des locaux (+ 24 026 €).

Il faut tout de même constater le contexte particulier et atypique de cet exercice 2020 eu égard à la crise sanitaire qui a touché l'ensemble des collectivités.

III. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2020 (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) s'élève à 1 910 232,23 €.

Cette hausse importante de l'autofinancement brut de 32,34 % (+ 466 754 €) s'explique par une baisse des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions immobilières) de près 346 010 € conjuguée à une baisse des dépenses réelles de fonctionnement de près de 812 764 € (voir explications ci-dessus) entre 2019 et 2020.

Il est rappelé que cet autofinancement brut 2020 est destiné à rembourser le capital des prêts à long terme et à financer les investissements réalisés.

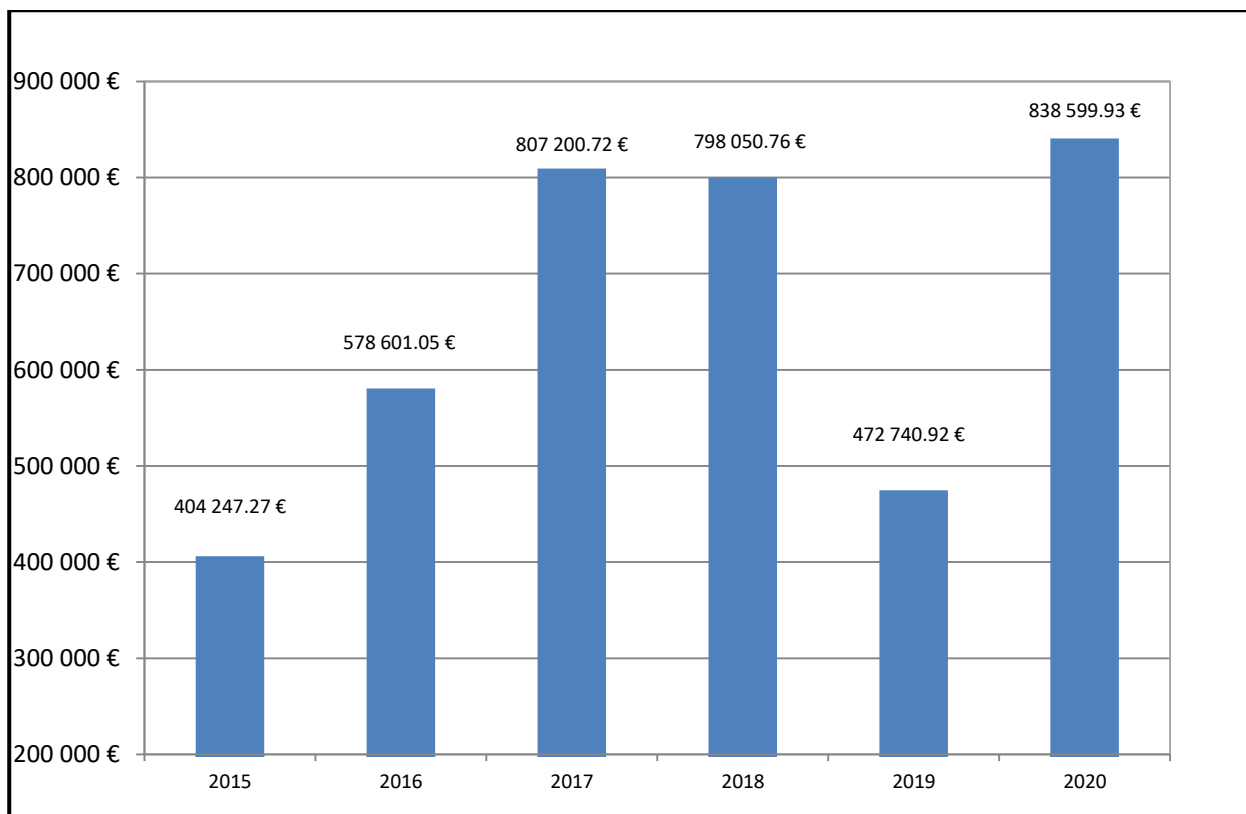
L'autofinancement net dégagé de la section de fonctionnement sur l'exercice 2020 (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) s'élève à 838 599,93 €.

Il est rappelé que cet autofinancement net constitue la somme disponible dégagée sur l'exercice 2020 pour financer les dépenses d'investissement (déduction faite du remboursement en capital des prêts à long terme).

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de l'autofinancement sur les 6 dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Autofinancement brut	1 147 649.71 €	1 338 043.68 €	1 614 194.54 €	1 700 713.90 €	1 443 477.37 €	1 910 232.23 €
Autofinancement net	404 247.27 €	578 601.05 €	807 200.72 €	798 050.76 €	472 740.92 €	838 599.93 €

L'évolution de l'autofinancement net est retracée sur le graphique suivant :



Après une année 2019 d'un autofinancement net proche de 473 000 €, l'autofinancement net (hors excédent reporté et après retraitement des cessions immobilières) retrouve un niveau comparable à ceux de 2017 et 2018.

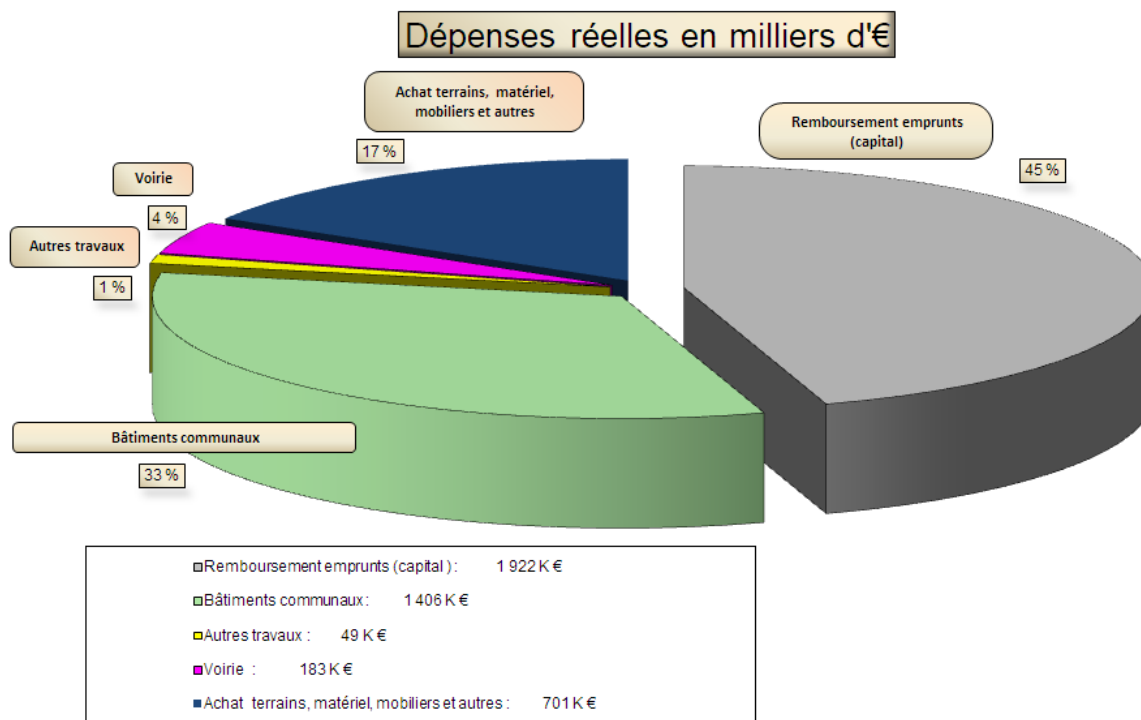
Cette hausse de près de 365 859 € s'explique par une hausse importante de l'autofinancement brut (+ 466 754 €) conjuguée à une augmentation du montant du remboursement en capital des prêts à long terme de 100 895 €.

Cet autofinancement net a permis à la commune d'autofinancer près de 839 000 € de dépenses d'investissement sur l'exercice 2020 (hors excédent reporté et cessions immobilières).

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées sur l'exercice 2020 à 4 261 198,24 €.

Voici la répartition de ces dépenses d'investissement par nature pour l'exercice 2020 :



La liste détaillée des dépenses d'investissement réalisées en 2020 se retrouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement sur les 5 dernières années :

	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses d'équipement (travaux, achats, subvention d'équipement)	1 454 066 €	3 538 684 €	2 573 254 €	4 990 660 €	2 332 429 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur les 5 dernières années s'élève à 2 977 819 €.

On peut constater que les dépenses d'équipement réalisées en 2020 sont de près de 22 % inférieures à la moyenne réalisée sur les 5 derniers exercices.

Ces dépenses d'équipement 2020 sont comparables en montant à ceux de 2018.

Ces dépenses d'investissement 2020 ont été financées par l'autofinancement brut dégagé (1 910 K€), par les subventions d'investissement et dotations encaissées (798 K€), par le versement du FCTVA 2020 (788 K€), par les recettes de taxe d'aménagement (40 K€) et les emprunts réalisés (470 K€ à long terme et 340 K€ à court terme).

V. L'ENDETTEMENT

La ville de Wissembourg a contracté 2 nouveaux emprunts en 2020 :

- Emprunt à long terme de 470 000 € auprès de la Banque Postale sur 20 ans au taux fixe de 0,73 %
- Emprunt à court terme de 340 000 € auprès de la Banque Postale sur 1 an au taux fixe de 0,24 % pour le préfinancement du FCTVA

La ville de Wissembourg a payé en 2020 :

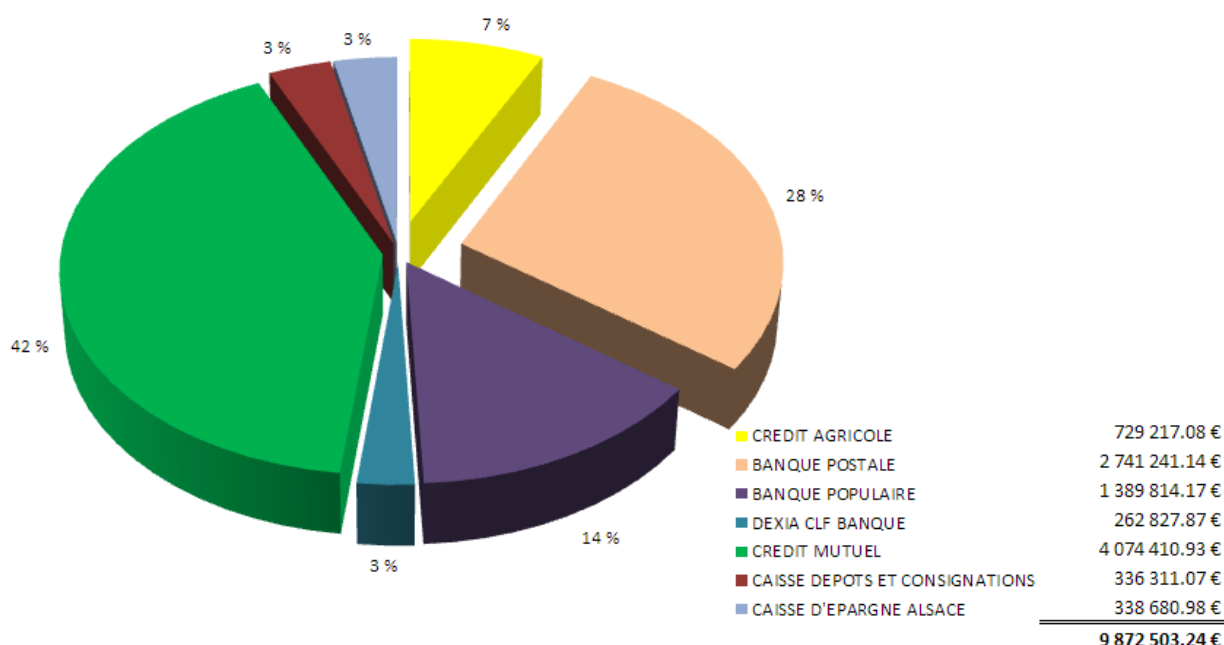
- 1 921 632,30 € en capital (dont 850 000 € concernant un prêt à court terme)
- 224 391,09 € d'intérêts

L'encours de la dette globale au 31/12/2020 s'élève à 9 872 503,24 € (soit 1 273,87 € / hab.) dont 340 000 € d'emprunt à court terme.

Ainsi, l'encours de la dette à long terme au 31/12/2020 se monte donc à 9 532 503,24 €.

Moyenne régionale de la dette par hab. au 31/12/2019 : 1 200 € / hab.

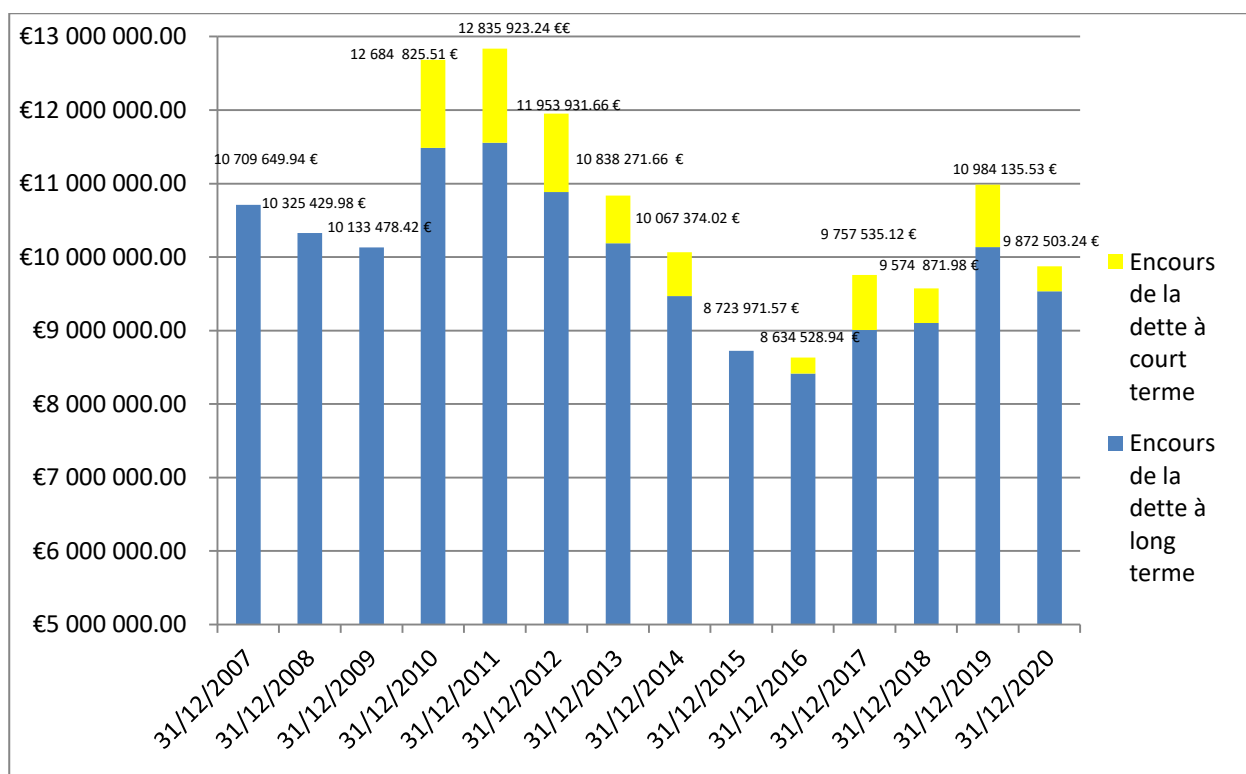
Voici la répartition de l'encours global par prêteurs :



Le détail des lignes d'emprunts en cours au 31/12/2020 figure dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

1. Evolution rétrospective de la dette

Voici l'évolution rétrospective de la dette de la ville du 31/12/2007 au 31/12/2020 :



2. Capacité de désendettement

L'autofinancement brut réel dégagé sur l'exercice 2020 (en retraitant les cessions immobilières, hors excédent reporté) s'élève à 1 910 232,23 €.

En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2020 à l'encours de la dette à long terme au 31/12/2020, la ville de Wissembourg mettrait près de 5 années à rembourser l'intégralité de la dette à long terme.

Ce ratio était de 7 en 2019. Ce ratio primordial de désendettement reste plutôt bon et prouve qu'à ce jour l'endettement, certes élevé, reste maîtrisé par rapport à l'autofinancement dégagé.

BUDGET EAU

I. CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'exercice 2020 se clôture avec un excédent d'exploitation au 31/12/2020 de 170 392,19 € ainsi qu'un résultat d'investissement au 31/12/2020 de 54 695,08 €.

Compte tenu du solde des crédits reportés en 2021 (135 000 €), l'excédent global réel au 31/12/2020 disponible pour 2021 s'élève à 90 087,27 €.

L'autofinancement brut dégagé de la section d'exploitation sur l'exercice 2020 s'élève à 299 098,46 €.

Cet autofinancement est comparable à celui de 2019.

II. SECTION D'EXPLOITATION

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles sont principalement constituées par les ventes d'eau, les locations de compteurs, les travaux de branchement, les redevances de pollution domestique, de modernisation des réseaux et de prélèvement d'eau.

Le montant total de ces recettes réelles s'élève à 948 859,83 € pour l'exercice 2020.

Le taux de réalisation de ces recettes par rapport au montant budgétisé s'élève à 96,73 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les 6 dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Vente d'eau	509 547.61 €	487 047.68 €	529 662.06 €	550 185.15 €	540 231.69 €	534 601.74 €
Redevances	262 275.67 €	236 056.60 €	259 856.97 €	264 739.47 €	263 110.97 €	253 056.08 €
Locations de compteurs	96 502.98 €	92 090.36 €	101 849.79 €	113 252.68 €	114 430.31 €	115 889.47 €
Travaux branchement	26 635.03 €	18 016.20 €	7 872.11 €	54 390.87 €	32 817.27 €	30 773.73 €
Autres recettes réelles	1 430.78 €	4 587.95 €	8 976.03 €	5 551.74 €	1 255.95 €	14 538.81 €
Total recettes réelles d'exploitation	896 392.07 €	837 798.79 €	908 216.96 €	988 119.91 €	951 846.19 €	948 859.83 €

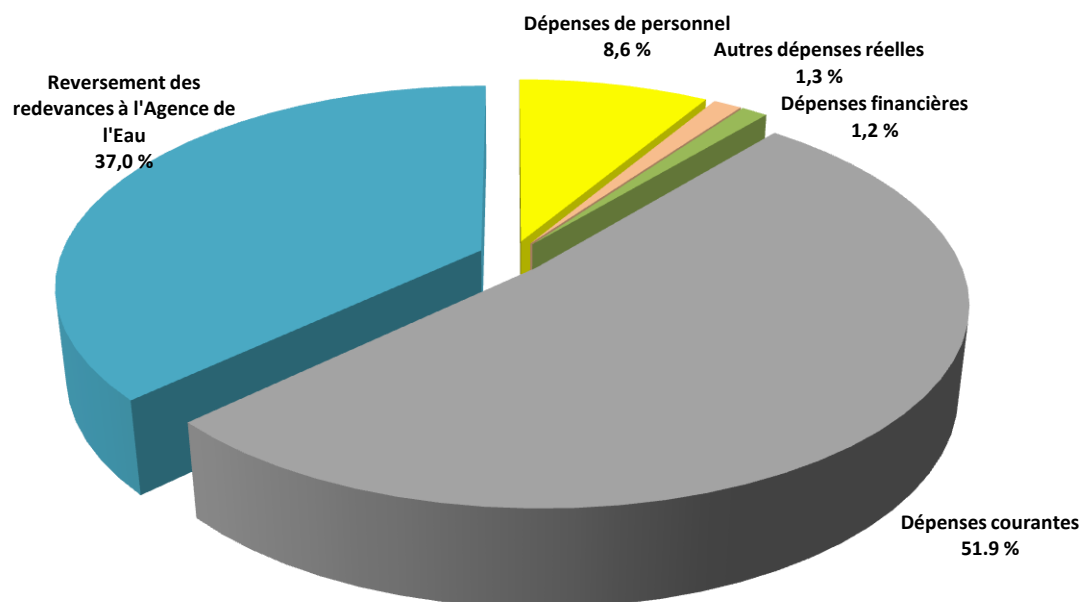
On peut clairement constater que les recettes réelles d'exploitation 2020 ont légèrement baissé de 0,31 % (- 2 986,36 €) par rapport à celles de 2019.

Cette baisse est principalement due à une petite baisse des recettes de vente d'eau de près de 5 630 € (liée essentiellement à une baisse des volumes vendus de près de 5 400 m³), à une baisse des redevances encaissées de près de 10 055 € (liée à une baisse des volumes vendus et à une contractualisation directe de certaines entreprises avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour le paiement de ces redevances) conjuguée à une hausse des recettes exceptionnelles de près de 13 288 € (lié à des versements de redevances de l'Agence de l'eau).

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles sont constituées par les dépenses courantes (entretien des réseaux, achat d'eau, électricité, branchements, ...), les dépenses de personnel (refacturées par le budget principal), le reversement des redevances à l'Agence de l'Eau, les dépenses financières et les autres dépenses réelles (de gestion courante et exceptionnelle).

Voici la répartition de ces dépenses par nature pour l'exercice 2020 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève à 649 761,37 € pour l'exercice 2020.
Le taux de réalisation de ces dépenses par rapport au montant budgétisé s'élève à 92,82 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les 6 dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses courantes	320 236.32 €	356 512.20 €	286 900.89 €	313 698.48 €	329 747.91 €	337 315.82 €
Dépenses de personnel	54 155.80 €	54 952.70 €	53 040.34 €	54 901.05 €	55 604.36 €	55 790.93 €
Reversement des redevances à l'Agence de l'eau	211 783.00 €	249 846.00 €	238 405.00 €	230 705.00 €	245 969.00 €	240 535.00 €
Dépenses financières	17 349.37 €	15 577.50 €	13 736.82 €	11 824.67 €	9 838.19 €	7 774.53 €
Autres dépenses réelles	11 904.27 €	2 848.31 €	19 546.45 €	8 060.67 €	11 252.11 €	8 345.09 €
Total dépenses réelles d'exploitation	615 428.76 €	679 736.71 €	611 629.50 €	619 189.87 €	652 411.57 €	649 761.37 €

On peut constater globalement une légère baisse entre 2019 et 2020 de ces dépenses réelles d'exploitation de 0,41 % (- 2 650,20 €).

Cette baisse s'explique principalement par une baisse des reversements de redevances à l'Agence de l'Eau de 5 434 €, par une légère baisse des dépenses financières (Intérêts de la dette) de près de 2 064 €, par une baisse des autres dépenses réelles de près de 2 907 € (liée à une baisse des pertes sur créances irrécouvrables de 1 401 € et une baisse des titres annulés sur exercices antérieurs de 1 506 €) conjuguée à une hausse des dépenses courantes de près de 7 568 € (liée à une hausse des dépenses d'entretien des réseaux de près de 14 207 €, à une hausse des dépenses d'électricité de près de 1 874 €, à une hausse des dépenses d'entretien des réservoirs et de leurs abords de près de 10 210 € conjuguée à une baisse des achats d'eau de près de 7 741 € et à une baisse des dépenses de branchement de près de 10 709 €).

III. L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement brut dégagé de la section d'exploitation sur l'exercice 2020 s'élève à 299 098,46 €.

L'autofinancement net dégagé sur l'exercice 2020 s'élève à 243 352,71 €. Il est rappelé que cet autofinancement net constitue la somme disponible dégagée sur l'exercice 2020 pour financer les dépenses d'investissement.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de l'autofinancement sur les 6 derniers exercices :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Autofinancement brut	280 963.31 €	158 062.08 €	296 587.46 €	368 930.04 €	299 434.62 €	299 098.46 €
Autofinancement net	234 792.40 €	110 119.30 €	246 804.00 €	317 234.43 €	245 752.53 €	243 352.71 €

On peut clairement constater que l'autofinancement brut 2020 reste quasiment stable par rapport à celui de 2019. En effet, la baisse des recettes réelles d'exploitation de près de 2 986 € a été en grande partie compensée par une baisse des dépenses réelles d'exploitation de près de 2650 €.

Toutefois, l'autofinancement net 2020 est en légère baisse de - 0,98 % (- 2 400 €) par rapport à celui de 2019. Cette baisse s'explique principalement par une légère hausse du capital remboursé sur les différents prêts de 2 064 €.

Néanmoins, le montant de cet autofinancement net reste suffisant pour financer les investissements réalisés sur l'exercice 2020 sans devoir recourir à des financements extérieurs.

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2020 à 231 033,73 €.

La liste détaillée des dépenses d'investissement réalisées en 2020 se trouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement (travaux, achats et frais d'études) sur les 6 dernières années :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses d'équipement (travaux, achats et frais d'études)	147 247.98 €	197 438.71 €	364 679.16 €	275 223.86 €	304 497.65 €	175 287.98 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisées sur les 6 dernières années s'élève à 244 063 €.

Le montant des dépenses d'équipement réalisé en 2020 est de près de 28 % inférieur à la moyenne des investissements réalisée sur les 6 dernières années.

Les dépenses d'investissement 2020 ont été entièrement financées par l'autofinancement brut dégagé de l'exercice 2020 et une mise en réserves de 68 000 €.

V. L'ENDETTEMENT

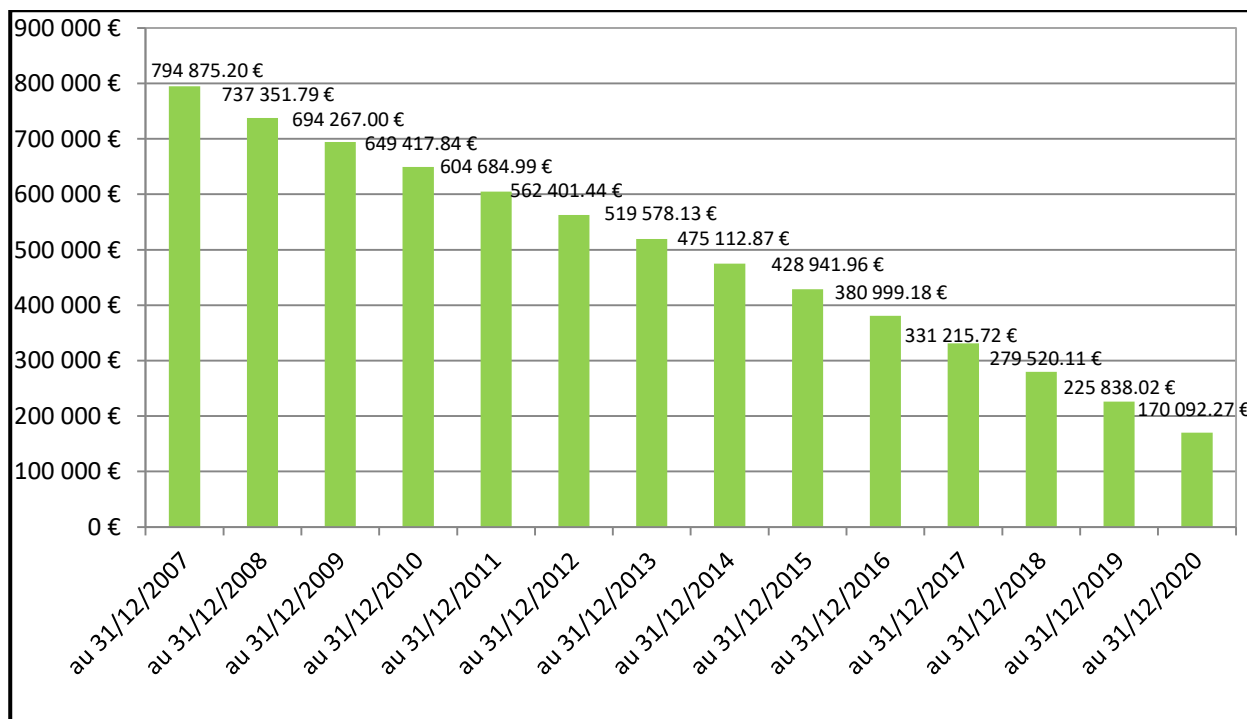
Aucun nouvel emprunt n'a été contracté en 2020.

Sur ce budget EAU en 2020, la commune a remboursé 55 745,75 € de capital et a payé 7 774,53 € d'intérêts.

L'encours de la dette au 31/12/2020 s'élève à 170 092,27 €.

1. Evolution rétrospective de la dette

Voici l'évolution rétrospective de la dette du budget eau de 2007 à 2020 :



2. Capacité de désendettement

L'encours de la dette du budget eau s'élève au 31/12/2020 à 170 092,27 €.

L'autofinancement brut réel dégagé sur l'exercice 2020 s'élève à 299 098,46 €.

En supposant affecter l'intégralité de l'autofinancement brut dégagé en 2020 au remboursement de l'encours de la dette au 31/12/2020, il faudrait 0,57 année pour rembourser l'intégralité de la dette.

Ce ratio primordial de désendettement est très bon et laisse une marge de manœuvre d'endettement pour les prochaines années.

BUDGET LA NEF – GESTION DES SPECTACLES

L'exercice 2020 se clôture avec un excédent global au 31/12/2020 de 19 041,40 €.

Il n'y a aucun encours de dette sur ce budget annexe.

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

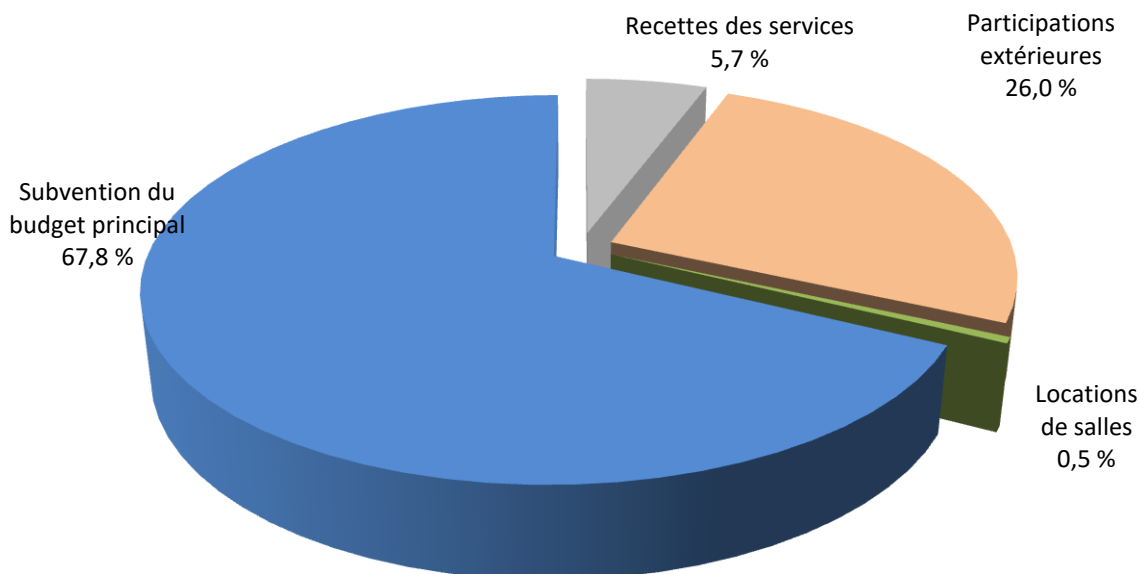
Le résultat de fonctionnement au 31/12/2020 s'élève à 19 041,40 €.

Résultat de l'exercice	10 895,58 €
Excédent antérieur reporté	8 145,82 €

1. Recettes réelles

Ces recettes réelles de fonctionnement sont exclusivement constituées par les recettes des services (notamment recettes des entrées des spectacles), les participations extérieures, les locations de salles et la subvention de couverture du budget principal de la ville.

Voici la répartition de ces recettes réelles par nature pour l'exercice 2020 :



Le montant total de ces recettes réelles s'élève à 412 783,93 € pour l'exercice 2020. Le taux de réalisation de ces recettes par rapport au montant budgétisé s'élève à 83 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces recettes sur les 5 derniers exercices :

	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes des services	64 173.52 €	58 538.64 €	73 516.34 €	73 492.57 €	23 436.03 €
Participations extérieures	64 430.00 €	63 240.00 €	101 455.48 €	110 312.46 €	107 112.49 €
Locations de salles	3 183.33 €	4 622.91 €	8 497.92 €	17 968.76 €	2 235.41 €
Subvention du budget principal	300 000.00 €	290 000.00 €	270 000.00 €	270 000.00 €	280 000.00 €
Total recettes réelles de fonctionnement	431 786.85 €	416 401.55 €	453 469.74 €	471 773.79 €	412 783.93 €

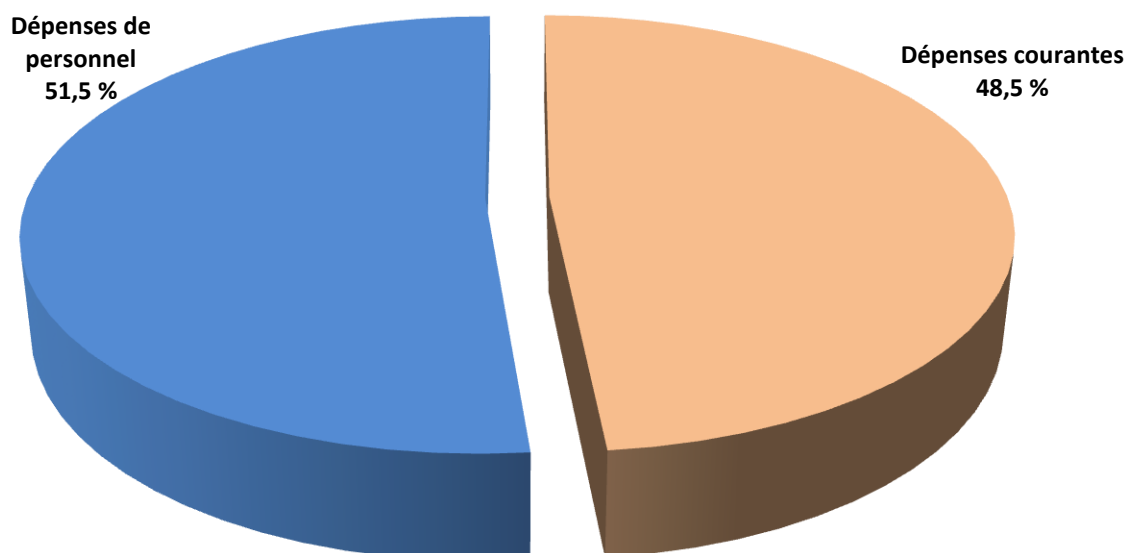
Ces recettes réelles 2020 sont en nette diminution de 12,50 % (- 58 989,86 €) par rapport à celles de 2019.

Cette baisse s'explique principalement **par une baisse importante des recettes de services** (notamment au niveau de la billetterie) **de près de 50 057 €** due essentiellement à la crise sanitaire et aux spectacles qui ont été annulés en 2020 ou repoussés ultérieurement, **par une baisse des recettes de locations de près de 15 733 €**, par une légère baisse des participations extérieures de près de 3 200 € conjuguée à une augmentation de la participation communale (via le budget principal) de 10 000 €.

2. Dépenses réelles

Ces dépenses réelles de fonctionnement sont essentiellement constituées par les dépenses courantes (achat spectacles, électricité, chauffage, entretien, droits, ...) et les dépenses de personnel (en grande partie refacturées par le budget principal).

Voici la répartition de ces dépenses réelles par nature pour l'exercice 2020 :



Le montant total de ces dépenses réelles s'élève à 401 888,35 € pour l'exercice 2020. Le taux de réalisation de ces dépenses par rapport au montant budgétisé s'élève à 80 %.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution de ces dépenses sur les 5 derniers exercices :

	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses courantes	202 424.45 €	188 842.62 €	230 915.68 €	250 318.25 €	194 824.66 €
Dépenses de personnel	219 986.15 €	226 572.87 €	222 147.82 €	223 924.50 €	207 063.69 €
Dépenses exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	153.77 €	0.00 €	0.00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	422 410.60 €	415 415.49 €	453 217.27 €	474 242.75 €	401 888.35 €

On peut constater globalement une baisse des dépenses réelles de fonctionnement de près de 15,3 % (- 72 354,40 €) entre 2019 et 2020.

Cette baisse s'explique principalement par une baisse importante des dépenses courantes de 55 494 € liée notamment à une baisse des achats de spectacles de près de 41 580 € (spectacles annulés ou repoussés ultérieurement suite à la crise sanitaire), à une baisse des dépenses d'électricité et de chauffage de près de 5 398 € (salle de spectacle étant moins utilisée), à une baisse notamment des frais d'hébergement et droits liés aux spectacles de près de 13 373 €, à une baisse des dépenses d'entretien du bâtiment de 3 059 €, à une

baisse des frais de repas et réceptions liés aux spectacles de près de 5 410 €, à une baisse des frais de transport liés aux spectacles de près de 2 781 €, à une baisse des frais de déplacement et repas des agents de près de 2 021 € conjuguée à une hausse des prestations de services de près de 18 235 € liée à la coproduction et ateliers du spectacle SURVIVAL KIT (coproduction largement subventionnée par l'Etat et la Région).

Cette baisse s'explique également par une baisse significative des dépenses de personnel de près de 16 861 € liée à la crise sanitaire et à une baisse du nombre de spectacles en 2020.

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat d'investissement au 31/12/2020 s'élève à 0 €.

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées en 2020 à 31 382,89 €. La liste détaillée de ces dépenses se trouve dans la synthèse du compte administratif jointe en annexe.

Voici un tableau récapitulatif retraçant l'évolution des dépenses d'équipement (travaux et achats) sur les 5 dernières années :

	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses d'équipement (travaux, achats)	27 902.55 €	46 529.67 €	10 476.35 €	33 906.87 €	31 382.89 €

La moyenne des dépenses d'équipement réalisée sur ces 5 exercices s'élève à 30 040 €.

Les dépenses d'équipement 2020 sont près de 4,5 % plus élevées que la moyenne des dépenses réalisées sur les cinq derniers exercices.

On peut notamment citer en 2020 comme dépenses les travaux de rénovation du parquet de la scène de la salle de spectacle pour 7 425 €, les travaux au niveau du hall d'accueil de la salle de spectacle pour 12 540 €, l'achat d'un nouveau logiciel de billetterie pour 6 110€ et l'achat de matériels informatiques (ordinateur, imprimante, scanners optiques, écran) pour 3 433 €.

Les dépenses d'investissement 2020 ont été intégralement financées par la subvention d'équipement versée par le budget principal de la ville (31 382,89 €).

BUDGET LOTISSEMENT GUMBERLE

Le résultat global de clôture au 31/12/2020 s'élève à 20 821,19 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2020 sont les suivantes :

- Remboursement en capital d'un prêt-relais	600 000,00 €
- Intérêts du prêt-relais	2 166,70 €
- Frais de dossier prêt-relais	600,00 €
- Mise à disposition de personnel	3 954,16 €
TOTAL	606 720,86 €

Ces dépenses réelles ont été financées en 2020 par la vente de 2 terrains pour 120 620 € et la mise en place d'un prêt-relais de 500 000 €.

Toutes les autres écritures passées en 2020 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

Compte-tenu du remboursement en capital réalisé en 2020 de 600 000 € (prêt arrivé à échéance fin 2020) et de la mise en place du nouveau prêt-relais, l'encours de la dette au 31/12/2020 s'élève à 500 000 € sur ce budget annexe. Cet encours est en baisse de 100 000 € par rapport à celui de fin 2019.

Il est rappelé que cet emprunt-relais sera remboursé au fur et à mesure de la vente des terrains.

BUDGET ZONE D'AMENAGEMENT DE LA PEPINIERE

Le résultat global de clôture au 31/12/2020 s'élève à 3 588,63 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2020 sont les suivantes :

- Remboursement emprunt-relais	400 000,00 €
- Intérêts du prêt-relais	1 654,46 €
- Frais de dossier / prêt-relais	500,00 €
- Diagnostic amiante avant démolition	713,50 €
- Mise à disposition de personnel	<u>2 361,49 €</u>
TOTAL	405 229,45 €

Ces dépenses réelles ont été financées par l'excédent reporté global antérieur de 8 818,08 € et la mise en place d'un prêt-relais de 400 000 €.

Toutes les autres écritures passées en 2020 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

Compte-tenu du remboursement du prêt-relais de 400 000 € (arrivé à échéance fin 2020) et la mise en place du nouveau prêt-relais, l'encours de la dette au 31/12/2020 s'élève à 400 000 € sur ce budget annexe. Cet encours reste stable par rapport à celui de fin 2019.

Il est rappelé que cet emprunt-relais sera remboursé au fur et à mesure de la vente des terrains.

BUDGET LOTISSEMENT DES QUATRE VENTS

Le résultat global de clôture au 31/12/2020 s'élève à 18 162,82 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2020 sont les suivantes :

- Intérêts du prêt-relais	3 313,21 €
- Mise à disposition de personnel	<u>5 781,21 €</u>
TOTAL	9 094,42 €

Ces dépenses réelles ont été financées en 2020 par l'excédent reporté global antérieur de 27 257,24 €.

Toutes les autres écritures passées en 2020 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

L'encours de la dette au 31/12/2020 s'élève à 650 000 € sur ce budget annexe.

BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL

Le résultat global de clôture au 31/12/2020 s'élève à 11 810,61 €.

Les principales dépenses réelles réalisées sur ce budget annexe en 2020 sont les suivantes :

- Achat de terrains EPF (3°TR)	99 817,02 €
- Frais de portage de terrains EPF	4 489,68 €
- Intérêts des prêts-relais	4 070,42 €
- Frais de dossier / prêt-relais	250,00 €
- Mise à disposition de personnel	<u>794,69 €</u>
TOTAL	109 421,81 €

Ces dépenses réelles ont été financées en 2020 par la mise en place d'un nouveau prêt-relais de 120 000 €.

Toutes les autres écritures passées en 2020 sont des écritures d'ordre de stockage et déstockage des terrains ainsi que de transfert de charges financières.

L'encours de la dette au 31/12/2020 s'élève à 830 000 € sur ce budget annexe. Cet encours est en hausse de 120 000 € par rapport à celui de fin 2019.